

**Procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire
de l'ABCG du 21 février 2019**
tenue au « Pavillon » de Genolier, dès 19h30



Sont présents : **membres de l'ABCG : env. 70 personnes, et l'ensemble du Comité :**
Georges Mermillod, Bernard Messerli, Philippe Martinet, Eric Burkhard,
Martine Guex Meier, Florian Meier, Pierre Reymond, et Philippe Schneeberger (PV).

1) **Bienvenue, excusés et remerciements**

Le vice-président Philippe Martinet ouvre la séance à 19h30 précises, et salue l'Assemblée.

L'ordre du jour étant approuvé, la parole est donnée à Georges Mermillod qui :

- excuse Mmes Eliane Alvarez, Elisabeth Ballenegger, Rita Buetler, Myriam Ive, Marie-Claude Mollard, Caroline Tendon, Fabienne Freymond-Cantone, Catherine Strehler-Perrin ; MM. et Mmes Rolf & Maja Baumgartner, Pierre et Verena Strauss, et finalement aussi MM. Christian Bovay, Michel Favre, Olivier Feller, Michel Jaussi, G. Paillex, Georges Richard, Jaques Willy.

- et remercie :

- la Commune de Genolier pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle du « Pavillon »,
- la Fondation du Bois de Chênes pour son soutien aux activités de l'ABCG,
- la Banque Raiffeisen qui offre gratuitement la gestion du compte,
- ainsi que tous les contributeurs qui soutiennent financièrement l'ABCG.

2) **Procès-verbal de l'AG de février 2018, et ordre du jour de l'AG 2019**

Ce procès verbal étant sur le « site Web » de l'ABCG, la lecture n'en est pas demandée.

Il est approuvé à l'unanimité. L'ordre du jour de l'AG 2019 est aussi approuvé.

3) **Rapports des co-présidents**

Georges MERMILLOD résume les principaux événements qui ont marqué l'année écoulée et ses raisons de satisfaction :

- l'expertise scientifique des membres du Comité de l'ABCG est - dans l'ensemble – reconnue par le Conseil de la Fondation du BC ;
- une convention de collaboration entre la Fondation du BC et l'ABCG a été signée. Georges RICHARD [membre du Conseil de la Fondation du BC] est un lien essentiel pour les relations entre ce Conseil et l'ABCG. La Commission de gestion (CoGes) de la Fondation du BC va bientôt se réorganiser pour mieux faire face à sa tâche.
- une commission « animation » a été créée par la Fondation du BC le 21 janvier 2019 ; le Parc Jura vaudois y participera, ainsi que l'ABCG.
- le programme des activités de l'ABCG pour l'année 2018 a été bien étoffé. Les Journées du Patrimoine des 1 & 2 septembre ont connu un franc succès, et l'ABCG a pu organiser des visites guidées du Bois (*on regrettera néanmoins que tous les intervenants ont été défrayés, sauf ceux s'occupant de la nature & de la bio-diversité, à savoir ceux de l'ABCG...*).

- les travaux réalisés le groupement forestier de Genolier et Givrins se sont bien déroulés, avec plus de doigté que lors des travaux précédents.
- un nouvel intendant, Damien JUAT, a été choisi, et entrera en fonction le 1^{er} mars 2019.
- le cabanon situé près du lac Vert a fait l'objet de travaux de rénovation, alors que son statut légal est bien incertain. L'ABCG s'en est inquiétée, d'abord auprès de la Municipalité de Genolier (qui n'est que mollement intervenue), puis auprès du Service du développement territorial (SDT) à Lausanne qui instruit maintenant sérieusement ce dossier. Affaire à suivre.

Georges MERMILLOD relève cependant quelques soucis :

- les rapports avec la Fondation sont globalement bons, mais quelques tensions sont nées au sujet notamment des activités proposées par l'ABCG : la Fondation souhaite par ex. que le programme des activités proposées par l'ABCG lui soit soumis à l'avance. Par ailleurs, l'ABCG éprouve la crainte que la Fondation cherche à « absorber » l'ABCG...
- Il regrette aussi que la Fondation refuse toujours de communiquer la teneur des baux à ferme à renouveler en 2019 avec le fermier actuel, sans demander son avis à l'ABCG ;
- l'été dernier a été problématique au jardin potager ; les candidats-intendants qui avaient commencé à préparer le sol n'ont en définitive pas été retenus par la Fondation.
- il y a un manque de surveillance au Bois depuis le départ de Florian Meier : des manques de respect des règles de conduite sont à déplorer.
- accès au Bois depuis Vich : l'écriteau au bas de la route des Montagnards indiquant l'accès au Bois a été scié ; une procédure juridique est en cours à ce sujet.

Bernard MESSERLI, co-président de l'ABCG, récapitule les activités qui ont eu lieu depuis l'AG de février 2018 : plantation fruitière (théorie + pratique), en procédant à la plantation de trois cerisiers le 24 mars, étude de batraciens le 14 avril, étude des vers de terre le 15 avril, attache des fruitiers (par le Comité) le 21 mai, étude de chenilles le 9 septembre, et puis étude de champignons le 18 octobre. Et enfin travaux d'entretien (bien suivis) le 1^{er} décembre 2018 et le 12 janvier 2019.

Bernard YERLI suggère à nouveau [= demande déjà formulée à l'AG de 2018] que l'on pose un filet autour du « bassin » des eaux grises pour éviter que les hérissons ne se noient (remarque à transmettre à la CoGes !) [*le 16 mars, il a été observé qu'un grillage a été posé sur la partie Nord*].

4) Rapport du trésorier et des vérificatrices des comptes

a) le trésorier Pierre REYMOND présente les chiffres pour l'exercice 2018 :

Membres ABCG au 30 novembre 2018: l'effectif est stable (l'arrivée de nouveaux membres compensent les démissions & autres départs).

Cotisations : leur montant reste inchangé par rapport à l'exercice précédent

Comptes : l'exercice 2018 (01.12.2017 à 30.11.2018) se solde par un déficit de **CHF 1'072**.

La fortune de l'ABCG au 30 novembre 2018 est de **CHF 52'802**.

b) Mme Evelyne de JONCKHEERE donne lecture du rapport de vérification des comptes.

L'assemblée approuve à l'unanimité comptes de l'exercice 2018, avec remerciements au trésorier Pierre REYMOND, pour son précieux travail, ainsi qu'aux vérificatrices, Evelyne de JONCKHEERE et Anne-Lise SCHWEIZER, pour leur diligence.

Le Comité de l'ABCG reçoit ainsi des membres réunis ce soir la « décharge » pour sa gestion.

4^{bis}) Confirmation des vérificatrices des comptes et d'un suppléant, et nomination d'une suppléante

Evelyne de JONCKHEERE et Anne-Lise SCHWEIZER acceptent de poursuivre leur mandat de vérificatrices pour l'exercice 2019. Et André MEYLAN, suppléant, reçoit le renfort de Marlyse SAVASAN, que les membres élisent à cette fonction.

5) Renouveau du Comité

Ce comité est ré-élu à l'unanimité pour 4 ans : du printemps 2019 au printemps 2023.

Co-présidents : **Georges MERMILLOD**, membre du Conseil de la Fondation du BC, horticulteur, et **Bernard MESSERLI**, délégué à la commission de gestion, conservateur MNS

Vice-président : **Philippe MARTINET**, conseiller en management
et anc. Président du Grand Conseil VD
Martine GUEX, biologiste, dessinatrice
Florian MEIER, biologiste, délégué à la commission de gestion
et anc. gestionnaire du Bois de Chênes

Trésorier : **Pierre REYMOND**, anc. responsable banque Raiffeisen

Archiviste : **Eric BURKHARD**, anc. administrateur

Secrétaire : **Philippe SCHNEEBERGER**, juriste, anc. surveillance des fondations, Genève

6) Projet d'éditer un ouvrage sur le Bois de Chênes

Bernard MESSERLI présente l'origine du projet d'éditer un livre et son désir d'écrire ce livre :

il s'agit d'un livre de 200 pages environ, de qualité, richement illustré, qui serait vendu à 40 CHF. Une relectrice et un graphiste seraient associés au projet.

Eric BURKHARD souligne le besoin de ne pas perdre toutes les connaissances scientifiques glanées au fil des ans, et présente la table des matières (introduction, minéral, vivant & bio-diversité, humain). Le budget [75'000 CHF] est raisonnable, et il reste à trouver 40'000 CHF. Le Comité ne lancera pas la phase de production tant que le plan de financement n'est pas assuré

Philippe SCHNEEBERGER plaide pour une variante brochure didactique (nouvelle version, entièrement revue et corrigée de la brochure « Balade guidée... » de 2011, épuisée) à l'attention du promeneur au Bois, parfois accompagné de ses enfants, parfois aussi ignorant et cherchant des réponses simples aux multiples questions basiques qu'il se pose ; cette brochure serait accompagnée d'un plan et d'une suggestion de parcours avec indications circonstanciées.

Le débat général fait ressortir une demande de réfléchir à des développements numériques (ex : QR-codes), *d'une part* pour les SmartPhones, *d'autre part* pour relier le livre au site Web de l'ABCG.

Il est procédé à un vote et le projet « livre » est soutenu par 34 personnes, tandis que 10 personnes penchent pour la variante « brochure ».

Le Comité ira donc de l'avant avec le projet « livre », sans enterrer définitivement l'option « brochure didactique » (charge à lui d'essayer d'intégrer les développements numériques [ex : QR-codes pour les SmartPhones] dans le budget, évent. aussi multilingues).

Il s'agira maintenant de tenir le rythme pour produire les 40 chapitres d'ici à l'automne 2020, afin que le livre puisse être imprimé et mise en vente avant Noël 2020 (période favorable pour la vente).

Eric Burkhard tiendra le planning de production à jour, à l'attention du Comité.

7) Fin de séance

La séance est levée à 21h10. Elle est suivie par la projection du film de Samuel MONACHON « *Comme un conte de fées* » qui a fasciné l'assemblée, puis par un petit buffet, jusqu'à 22h30.

PV : Ph. Schneeberger, 27.03.2019